



Paris, le 2 mai 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Un projet de réforme concernant une future organisation du réseau d' « action sociale » a fait l'objet d'une présentation succincte lors d'un premier groupe de travail le 1^{er} mars dernier.

Il est clair que ce projet touche directement les réseaux, tant au niveau des personnels des délégations que de leurs missions et de leurs moyens. Face à l'ampleur des changements annoncés et en l'absence d'une véritable concertation avec nos fédérations, nos organisations, après avoir demandé le retrait du projet, ont refusé, dans l'unité, de participer à cette première réunion.

Le 28 avril, un deuxième groupe de travail était à nouveau convoqué sur ce sujet.

Dans une déclaration liminaire commune, nos Fédérations ont réitéré leur exigence préalable de retrait du projet de régionalisation des délégations départementales d'action sociale.

Face à un nouveau refus d'abandonner cette réforme, et face à l'attitude de l'administration qui veut nous imposer un projet clés en main sans marge de manœuvre, les délégations syndicales ont à nouveau décidé de ne pas siéger.

Elles refusent en effet de participer à des groupes de travail transformés en simples chambres d'enregistrement.

Cette rupture du dialogue social amène, les Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT à vous demander une audience dans les meilleurs délais.

Elles entendent sauvegarder une véritable action sociale de qualité et de proximité dans nos ministères en confortant nos délégations départementales dans toutes leurs missions et avec les moyens humains nécessaires.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT

Laurent AUBURSIN